

ÉTATS FINANCIERS  
RÉSUMÉS  
de l'exercice clos  
le 30 juin 2022

## TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction .....	3
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés.....	4-5
État résumé de la situation financière .....	6
État résumé des résultats.....	7
État résumé de l'excédent (déficit) accumulé .....	8
Notes complémentaires aux états financiers résumés.....	9 à 27

**TRAFICS 2021-2022**  
**RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

**Rapport de la direction**

---

Les états financiers du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy pour l'exercice clos le 30 juin 2022 portant la signature électronique 4406943238, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Mallette S.E.N.C.R.L, auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Mallette S.E.N.C.R.L peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



M. Luc Galvani  
Directeur général



Mme Patricia Hinse  
Directrice du Service des ressources financières

Trois-Rivières, le 14 octobre 2022

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**

---

Aux membres du conseil d'administration du  
**Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy,**

### **Opinion**

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 30 juin 2022 et l'état résumé des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, sont tirés des états financiers audités du **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY** (Centre de services scolaire) pour l'exercice terminé le 30 juin 2022. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 14 octobre 2022.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des critères décrits à la note 2. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités du Centre de services scolaire pour l'exercice terminé le 30 juin 2022.

### **États financiers résumés**

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

### **Les états financiers audités et notre rapport sur ces états**

Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 14 octobre 2022. Notre opinion avec réserve était fondée sur le fait que le Centre de services scolaire n'a pas consolidé les états financiers de l'organisme sans but lucratif le Complexe Multidisciplinaire Les Estacades. Selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, cet organisme aurait dû être consolidé du fait que le Centre de services scolaire le contrôle. Si le Complexe Multidisciplinaire Les Estacades avait été consolidé, de nombreux éléments des états financiers résumés ci-joints auraient été affectés. Les incidences de la non-consolidation sur les états financiers résumés n'ont pas été déterminées, cependant, des informations à cet effet sont présentées à la note 17.

**Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés**

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés sur la base des critères décrits à la note 2.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810 « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada  
Le 14 octobre 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111750

## État résumé de la situation financière

au 30 juin 2022

	A	B	C	D	
	2022	2021	Variation \$	Variation %	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	576 083,69	1 542 486,86	-966 403,17	-63%
01190	Équivalents de trésorerie (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (page 21)	50 976 898,95	34 726 900,43	16 249 998,52	47%
01400	Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	242 914 954,04	228 859 265,81	14 055 688,23	6%
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	0,00	0,00	0,00	0%
01300	Taxe scolaire à recevoir	474 423,07	742 493,49	-268 070,42	-36%
01500	Débiteurs (page 23)	3 376 319,88	3 222 942,47	153 377,41	5%
01600	Stocks destinés à la revente	242 749,10	355 933,01	-113 183,91	-32%
01700	Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%
<b>00000</b>	<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>298 561 428,73</b>	<b>269 450 022,07</b>	<b>29 111 406,66</b>	<b>11%</b>
<b>PASSIFS</b>					
03100	Emprunts temporaires (page 30)	29 846 696,95	18 300 000,00	11 546 696,95	63%
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	42 134 918,11	36 354 658,72	5 780 259,39	16%
03450	Subvention d'investissement reportée (page 32)	220 610 358,12	205 457 923,55	15 152 434,57	7%
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	1 690 031,95	1 443 578,51	246 453,44	17%
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	10 301 775,04	9 366 635,21	935 139,83	10%
03700	Dettes à long terme à la charge de l'OS (page 35)	20 633 299,59	22 108 488,37	-1 475 188,78	-7%
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	212 040 387,03	204 298 454,00	7 741 933,03	4%
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	1 240 000,00	1 240 000,00	0,00	0%
03800	Autres passifs (page 36)	3 287 798,77	13 237 256,50	-9 949 457,73	-75%
<b>00010</b>	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>541 785 265,56</b>	<b>511 806 994,86</b>	<b>29 978 270,70</b>	<b>6%</b>
<b>00020</b>	<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>-243 223 836,83</b>	<b>-242 356 972,79</b>	<b>-866 864,04</b>	<b>0%</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	241 684 154,51	224 652 195,03	17 031 959,48	8%
01970	Stocks de fournitures	1 224 319,36	980 048,05	244 271,31	25%
01900	Charges payées d'avance (page 49)	454 613,47	276 882,30	177 731,17	64%
<b>00030</b>	<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>243 363 087,34</b>	<b>225 909 125,38</b>	<b>17 453 961,96</b>	<b>8%</b>
<b>03900</b>	<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	<b>139 250,51</b>	<b>-16 447 847,41</b>	<b>16 587 097,92</b>	<b>101%</b>
<b>L'excédent (déficit) accumulé est composé des éléments suivants:</b>					
03910	Excédent (déficit) accumulé lié aux activités (page 4)	139 250,51	-16 447 847,41	16 587 097,92	101%
03920	Gains (pertes) de réévaluation cumulés (page 5)	0,00	0,00	0,00	0%
03950		<b>139 250,51</b>	<b>-16 447 847,41</b>	<b>16 587 097,92</b>	<b>101%</b>

Les références des pages mentionnées ci-haut sont reliées aux états financiers complets présentés dans le format du rapport TRAFICS prescrit par le MEQ.  
Les notes complémentaires font parties intégrante des états financiers résumés.

## État résumé des résultats

Exercice clos le 30 juin 2022

	A	B	C	D	E	
	Budget 2022	Résultats réels 2022	Résultats réels 2021	Variation \$	Variation %	
<b>REVENUS</b>						
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	232 848 860	260 222 736,78	231 605 067,09	28 617 669,69	12%
00020	Subvention d'investissement (page 51)	1 786 032	1 826 437,19	1 492 298,62	334 138,57	22%
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	1 532 286	2 300 772,72	1 676 714,87	624 057,85	37%
00040	Taxe scolaire (page 53)	13 735 173	13 917 924,99	13 516 852,29	401 072,70	3%
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	943 618	921 265,52	1 023 571,37	-102 305,85	-10%
980	Ventes de biens et services (page 55)	15 326 397	16 969 062,99	14 297 738,32	2 671 324,67	19%
00060	Revenus divers (page 56)	2 801 242	3 897 725,58	3 192 877,78	704 847,80	22%
966	Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)	11 049 635	14 500 090,79	10 514 905,79	3 985 185,00	38%
<b>00000</b>	<b>Total des revenus</b>	<b>280 023 243</b>	<b>314 556 016,56</b>	<b>277 320 026,13</b>	<b>37 235 990,43</b>	<b>13%</b>
<b>CHARGES</b>						
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	132 451 039	139 271 974,01	125 587 086,60	13 684 887,41	11%
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	64 977 667	67 544 983,92	59 450 437,88	8 094 546,04	14%
30000	Services d'appoint (page 83)	28 224 433	31 184 064,07	31 002 329,61	181 734,46	1%
50000	Activités administratives (page 84)	9 844 165	10 318 894,18	9 642 797,22	676 096,96	7%
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	28 504 900	35 721 582,15	34 130 032,68	1 591 549,47	5%
70000	Activités connexes (page 86)	17 405 915	12 568 193,60	25 322 033,26	-12 753 839,66	-50%
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	79 473	935 139,83	-84 372,95	1 019 512,78	1208%
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	0	424 086,88	0,00	424 086,88	100%
<b>00100</b>	<b>Total des charges</b>	<b>281 487 592</b>	<b>297 968 918,64</b>	<b>285 050 344,30</b>	<b>12 918 574,34</b>	<b>5%</b>
<b>00200</b>	<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS</b>	<b>-1 464 349</b>	<b>16 587 097,92</b>	<b>-7 730 318,17</b>	<b>24 317 416,09</b>	<b>315%</b>

Les références des pages mentionnées ci-haut sont reliées aux états financiers complets présentés dans le format du rapport TRAFICS prescrit par le MEQ.  
Les notes complémentaires font parties intégrante des états financiers résumés.

## État résumé de l'excédent (déficit) accumulé

Exercice clos le 30 juin 2022

	A	B
	2022	2021
<b>00010</b> EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	-16 447 847,41	-8 498 873,34
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0,00	-218 655,90
<b>00030</b> Solde redressé	-16 447 847,41	-8 717 529,24
00040 Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités (page 3)	16 587 097,92	-7 730 318,17
<b>90000</b> EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	139 250,51	-16 447 847,41

Les références des pages mentionnées ci-haut sont reliées aux états financiers complets présentés dans le format du rapport TRAFICS prescrit par le MEQ.  
Les notes complémentaires font parties intégrante des états financiers résumés.

## 1. Statut constitutif et nature des activités

---

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy (Centre de services scolaire) est constitué en vertu du décret 1014.97 du 13 août 1997. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite éducative des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi de l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

## 2. Critères appliqués pour la présentation des états financiers résumés

---

Les présents états financiers résumés sont tirés des états financiers audités préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, au 30 juin 2021, et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation des états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les informations qui auront à y être reflétées afin qu'ils soient cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent, dans leurs aspects significatifs, un résumé fidèle de ces états.

La direction a préparé les présents états financiers résumés selon les critères suivants :

Les états financiers résumés comprennent l'état résumé de la situation financière et l'état résumé des résultats ainsi que de l'excédent (déficit) accumulé;  
Les informations comprises dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes dans les états financiers audités;  
Les notes complémentaires qui détaillent les postes des états financiers.

Pour obtenir une copie de ces états financiers complets, la demande doit être faite à la direction du Centre de services scolaire Chemin-du-Roy.

## 3. Principales méthodes comptables

---

### Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier à l'exception du fait que le Centre de services scolaire n'a pas consolidé les états financiers d'un organisme sans but lucratif qu'il contrôle (pour plus de détails, voir la note 17).

### Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision des créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), le passif au titre des sites contaminés et les passifs dans le cadre des éventualités. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

---

#### Actifs financiers

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

##### Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

##### Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

#### Passifs

##### Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

##### Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

##### Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

**3. Principales méthodes comptables (suite)**

---

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- la contamination dépasse la norme environnementale;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour considérer le degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, le Centre de services scolaire n'actualise pas ces coûts.

**Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût n'inclut pas les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur. Ces coûts sont passés directement en charge au cours de l'exercice.

À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

---

#### Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

#### Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

#### Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

#### Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais sont imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficie des services acquis.

#### Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains réalisés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus, qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement, sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

#### Subvention et subvention reportée

Les subventions du ministère de l'Éducation (MEQ) sont constatées dans la période où le Centre de service scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

---

#### Subvention et subvention reportée (suite)

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

#### Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier suivant. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

#### Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

#### **Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

#### **Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

**4. Subventions à recevoir**

2022

2021

**Subventions de fonctionnement à recevoir**

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les transferts provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Débiteurs » à la page 23.

Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	50 976 899	\$	34 726 900	\$
Total des transferts à recevoir du gouvernement du Canada	44 689		19 929	
	<b>51 021 588</b>	<b>\$</b>	<b>34 746 829</b>	<b>\$</b>

**Subventions d'investissement à recevoir**

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

**5. Emprunts temporaires**

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les acceptations bancaires et l'emprunt temporaire sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée est de 76 630 893 \$ (102 831 375 \$ au 30 juin 2021). L'emprunt temporaire porte intérêt au taux de 3,70 % (2,45 % au 30 juin 2021) et est garanti par le MEQ. L'emprunt temporaire du Fonds de financement MEQ porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor à 3 mois majoré de 0,02% et est garanti par le MEQ. L'acceptation bancaire, échéant en juillet 2022, porte intérêt à un taux de 2,5010 % (0,7140 % au 30 juin 2021) et est garantie par le MEQ.

6. Crédoiteurs et frais courus à payer	2022	2021
Salaires courus, déductions et charges sociales	27 431 213 \$	26 590 658 \$
Autres crédoiteurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	1 024 428	1 215 518
Autres crédoiteurs et frais courus - Autres que Ministères et organismes du gouvernement du Québec	12 005 704	6 859 745
Intérêts courus	1 673 573	1 688 738
	<b>42 134 918 \$</b>	<b>36 354 659 \$</b>

#### 7. Revenus reportés

##### Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

#### 8. Provision pour avantages sociaux

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la convention collective des enseignants ne permet plus l'accumulation des congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie sont monnayables au 30 juin, s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

9. Dettes à long terme à la charge du Centre de services scolaire	2022	2021
Emprunt de 8 700 000 \$, remboursable par versements mensuels de 52 347 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 5,35 %, échéant en août 2032 (surface synthétique CSAD)	4 932 162 \$	5 289 192 \$
Emprunt de 15 850 000 \$, remboursable par versements mensuels de 95 368 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 5,35 %, échéant en août 2032 (aréna CSAD)	8 985 605	9 636 056
Emprunt de 1 700 000 \$, remboursable par versements mensuels de 10 716 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 5,84 %, échéant en novembre 2033 (projet CSAD)	1 072 819	1 137 500
Emprunt de 6 045 765 \$, remboursable par versements annuels de 403 051 \$ en capital plus les intérêts au taux de 2,179%, échéant en janvier 2036 (projet économie d'énergie)	5 642 714	6 045 740
	<b>20 633 300 \$</b>	<b>22 108 488 \$</b>

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme à la charge du Centre de services scolaire au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2023	1 533 626 \$
2024	1 593 290
2025	1 660 072
2026	1 728 561
2027	1 800 783
2028 et suivants	12 316 968
	<u>20 633 300 \$</u>

10. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

2022

2021

Règles budgétaires

Billet de 23 300 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 1 126 000 \$ et un versement final de 13 166 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,781 %, échéant en septembre 2024	15 418 000 \$	16 544 000 \$
Billet de 16 500 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 660 000 \$ et un versement final de 10 560 000 \$ plus les intérêts au taux de 3,177 %, échéant en septembre 2024	11 880 000	12 540 000
Billet de 28 950 000 \$, remboursable par huit versements annuels de 3 039 000 \$ et un versement final de 4 638 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,143 %, échéant en septembre 2025	13 755 000	16 794 000
Billet de 39 500 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 2 212 000 \$ et un versement final de 19 592 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,369 %, échéant en septembre 2026	28 440 000	30 652 000
Billet de 7 705 000 \$, remboursable par dix versements annuels de 689 000 \$ et un versement final de 815 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,367 %, échéant en décembre 2026	3 571 000	4 260 000
Billet de 27 884 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 1 654 000 \$ et un versement final de 12 998 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,905 %, échéant en septembre 2027	21 268 000	22 922 000
Billet de 15 000 000 \$, remboursable par vingt-trois versements annuels de 600 000 \$ et un versement final de 1 200 000 \$ plus les intérêts au taux de 4,940 %, échéant en juin 2034	7 800 000	8 400 000
Billet de 16 390 000 \$, remboursable par dix-sept versements annuels de 890 000 \$ et un versement final de 1 260 000 \$ plus les intérêts au taux de 3,154 %, échéant en juin 2036	12 830 000	13 720 000
Billet de 11 731 000 \$, remboursable par vingt-quatre versements annuels de 469 000 \$, débutant en mars 2020, et un versement final de 475 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,99 %, échéant en mars 2044	10 324 000	10 793 000
Billet de 1 758 000\$, remboursable par trois versements annuels de 586 000 \$, débutant en mai 2020, plus les intérêts au taux de 1,797 %, échéant en mai 2022	0	586 000
Sous-total	125 286 000 \$	137 211 000 \$

10. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)	2022	2021
<b>Règles budgétaires (suite)</b>		
<b>Sous-total</b>	<b>125 286 000</b>	<b>137 211 000</b>
Billet de 29 420 000 \$, remboursable par vingt-cinq versements annuels de 1 177 000 \$, débutant en avril 2021, plus les intérêts au taux de 2,299 %, échéant en avril 2045	27 066 000	28 243 000
Billet de 891 000 \$, remboursable par trois versements annuels de 297 000 \$, débutant en avril 2021, plus les intérêts au taux de 0,738 %, échéant en avril 2023	297 000	594 000
Billet de 35 381 676 \$, remboursable par vingt-cinq versements annuels de 1 415 267 \$, débutant en janvier 2022, plus les intérêts au taux de 2,218 %, échéant en janvier 2046	33 966 409	35 381 676
Billet de 3 031 153 \$, remboursable par trois versements annuels de 1 010 384 \$, débutant en avril 2022, plus les intérêts au taux de 0,688 %, échéant en avril 2024	2 020 769	3 031 153
Billet de 20 655 738 \$, remboursable par vingt-cinq versements annuels de 826 229 \$, débutant en décembre 2022, plus les intérêts au taux de 2,606 %, échéant en décembre 2046	20 655 738	0
Billet de 3 070 219 \$, remboursable par trois versements annuels de 1 023 406 \$, débutant en décembre 2022, plus les intérêts au taux de 1,530 %, échéant en décembre 2024.	3 070 219	0
<b>Autres que les règles budgétaires</b>		
Billet de 717 445 \$, remboursable par dix versements annuels de 82 887 \$ incluant le capital, les frais de gestion, les frais d'émission et les intérêts au taux de 2,589 %, échéant en décembre 2025	309 142	381 614
Billet de 947 494 \$, remboursable par dix versements annuels de 109 465 \$ incluant le capital, les frais de gestion, les frais d'émission et les intérêts au taux de 2,589 %, échéant en décembre 2025	408 269	503 979
	<b>213 079 546</b>	<b>205 346 422</b>
Moins : coûts de transaction attribuables à l'émission d'un passif financier	(1 039 159)	(1 047 968)
	<b>212 040 387</b>	<b>204 298 454</b>

#### 10. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)

---

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2023	17 260 823	\$
2024	16 968 290	
2025	37 902 489	
2026	14 756 784	
2027	27 438 497	
2028 et suivants	98 752 663	
	<u>213 079 546</u>	\$

#### 11. Passif au titre des sites contaminés

---

Les contaminants ayant entraîné la constatation de passif au titre des sites contaminés sont des hydrocarbures pétroliers, des hydrocarbures aromatiques polychimiques ou des métaux.

Le passif au titre des sites contaminés est évalué en fonction du coût de réhabilitation actuel, c'est-à-dire le montant qu'il en coûterait pour réhabiliter le site en date des états financiers. Pour considérer le degré de précision associé au moyen employé, les coûts estimés sont majorés pour chaque site faisant partie du passif au titre des sites contaminés.

Par ailleurs, aucun passif n'a été comptabilisé pour un site pour lequel il n'est pas prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés du fait que la contamination est limitée à ces sites et qu'elle ne représente pas de risque pour la santé et la sécurité ou pour l'environnement.

#### 12. Immobilisations corporelles

---

Le détail des immobilisations corporelles par catégorie est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 17 513 635\$ \$ (5 773 744 \$ au 30 juin 2021), soit 17 259 278 \$ (5 538 484 \$ au 30 juin 2021) pour des bâtiments et 254 357 \$ (235 260 \$ au 30 juin 2021) en aménagement. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 5 352 713 \$ (1 851 567 \$ au 30 juin 2021) qui est inclus dans le poste « Crédoiteurs et frais courus à payer ». Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

13. Flux de trésorerie	2022	2021
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à	6 689 477 \$	6 241 244 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à	124 183 \$	319 962 \$

#### 14. Obligations et droits contractuels

##### Obligations contractuelles (charges)

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- a) Un montant 28 641 612 \$ (27 640 623 \$ au 30 juin 2021) pour des contrats de construction, de rénovation d'école et d'aménagements de terrain à être réalisés jusqu'en juin 2024. Les versements pour le prochain exercice s'élèvent à :

2023	28 641 612 \$
------	---------------

- b) Un montant de 16 383 459 \$ (8 894 300 \$ au 30 juin 2021) pour des contrats de service et d'approvisionnement, échéant de mars 2022 à octobre 2025 pour le gardiennage, l'entretien ménager, la collecte des ordures, l'utilisation et location des photocopieurs et autres. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

2023	10 098 944 \$
2024	5 599 455 \$
2025	665 453 \$
2026	19 607 \$

- c) Un montant de 76 699 580 \$ (78 372 280 \$ au 30 juin 2021) pour des contrats de transport scolaire échéant du mois de juin 2024 à juin 2027. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

2023	15 979 916 \$
2024	15 179 916 \$
2025	15 179 916 \$
2026	15 179 916 \$
2027	15 179 916 \$

- d) Un montant de 474 130 \$ (404 102 \$ au 30 juin 2021) pour des obligations découlant de certaines clauses de conventions collectives.

Les montants des obligations contractuelles présentés ci-dessus incluent la TPS non récupérée.

#### 14. Obligations et droits contractuels (suite)

##### Droits contractuels (revenus)

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu à des baux pour un montant de 12 574 670 \$ (15 654 051 \$ au 30 juin 2021), échéant en 2032. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

	Droits contractuels avec des parties apparentées	Droits contractuels avec des parties non apparentées	TOTAL
2022	308 974 \$	1 068 427 \$	1 377 401 \$
2023	314 999 \$	1 076 440 \$	1 391 439 \$
2024	321 141 \$	1 084 514 \$	1 405 655 \$
2025	327 403 \$	1 092 648 \$	1 420 051 \$
2026	333 788 \$	1 100 842 \$	1 434 630 \$
2027 et suivantes	0 \$	5 545 494 \$	5 545 494 \$

#### 15. Apparentés

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Le Centre de services scolaire est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Le principal dirigeant est le directeur général.

Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Aussi, le Centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

#### 16. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

Le Centre de services scolaire est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2022.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiel du Centre de services scolaire sont principalement attribuables à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

## 16. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers (suite)

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2022.

	2022		2021
Débiteurs			
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 082 741	\$	744 976
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	1 335 052		11 355
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	3 217		618 405
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	3 654 589		3 935 102
Sous-total	6 075 599		5 309 838
Provision pour créances douteuses	(4 266 304)		(4 276 427)
<b>Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses</b>	<b>1 809 295</b>	<b>\$</b>	<b>1 033 411</b>

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financiers fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Considérant la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs et passifs financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces actifs et passifs financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixes ou à taux d'intérêt variables. Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt fixes assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixes sont les prêts et les dettes à long terme. Les actifs et passifs financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Considérant que le Centre de services scolaire comptabilise ses actifs et passifs financiers à taux fixes au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les actifs et passifs financiers à taux variables, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 298 244 \$ (183 000 \$ au 30 juin 2021).

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créanciers et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue fréquemment l'analyse de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins hebdomadaires en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

16. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du Centre de services scolaire se détaillent comme suit :

2022	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	29 846 697 \$	- \$	- \$	- \$	29 846 697 \$
Créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source	25 878 668	258 987	29 522	-	26 167 177
Dettes à long terme	18 794 450	58 124 141	45 724 624	111 069 630	233 712 845
Provision pour avantages sociaux					
Vacances	3 056 539	-	-	-	3 056 539
Autres congés sociaux	117 833	-	-	-	117 833
<b>Total</b>	<b>77 671 862 \$</b>	<b>58 383 128 \$</b>	<b>56 347 146 \$</b>	<b>100 476 630 \$</b>	<b>292 878 766 \$</b>

2021	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	18 300 000 \$	- \$	- \$	- \$	18 300 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source	21 636 040	243 330	41 073	-	21 920 443
Dettes à long terme	17 468 047	33 656 759	53 372 040	122 958 064	227 454 910
Provision pour avantages sociaux					
Vacances	2 745 823	-	-	-	2 745 823
Autres congés sociaux	68 257	-	-	-	68 257
<b>Total</b>	<b>41 936 467 \$</b>	<b>33 900 089 \$</b>	<b>53 413 113 \$</b>	<b>122 958 064 \$</b>	<b>270 489 433 \$</b>

17. Entité non consolidée

Le Complexe Multi-disciplinaire Les Estacades (CMDE) est un organisme qui exploite le Complexe sportif Alphonse-Desjardins (CSAD) dont les immeubles appartiennent au Centre de services scolaire. Selon un contrat d'entente, le CMDE est mandataire pour une partie des activités du Centre de services scolaire. Des éléments ont donc été réattribués dans ses livres. De plus, certaines activités réalisées par le CMDE ne doivent pas être réattribuées au Centre de services scolaire, du fait qu'elles font partie de ses propres activités. Un contrat de gestion signé le 9 juillet 2018 entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018, mentionne les responsabilités de chacune des parties ainsi que des différents éléments de reddition de comptes.

Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, cet organisme aurait dû être consolidé tel que l'indique la réserve au rapport de l'auditeur indépendant, du fait que le Centre de services scolaire a conservé le contrôle de celui-ci au cours de l'exercice.

Si le CMDE avait été consolidé, plusieurs éléments des états financiers du Centre de services scolaire auraient été affectés. Les informations financières ci-dessous sont tirées des états financiers audités du CMDE pour l'exercice terminé le 30 juin 2022. Le CMDE applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Cependant, le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers audités du CMDE de l'exercice terminé le 30 juin 2022 et 2021 comporte des réserves qui sont fondées sur le fait qu'au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2014, le CMDE a retraité ses états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2013, car il jugeait que divers revenus et apports avaient été comptabilisés alors que ceux-ci n'étaient pas reliés à ses opérations. Lors de ses audits, l'auditeur indépendant n'a pas été en mesure d'obtenir d'éléments probants suffisants et appropriés concernant ces revenus et apports, mais le CMDE croit qu'il doit rembourser ces revenus et apports et a décidé de les comptabiliser dans les créditeurs et charges à payer. Par conséquent, l'auditeur indépendant n'a pas pu déterminer si des ajustements devraient être apportés aux créditeurs et charges à payer ainsi qu'aux passifs nets d'un montant de 1 532 506 \$ aux 30 juin 2022 et 2021, ainsi qu'aux passifs nets aux 1<sup>er</sup> juillet 2021 et 2020. En conséquence, il est impossible de déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés au passif à court terme et aux passifs nets présentés ci-dessous.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU COMPLEXE MULTI-DISCIPLINAIRE LES ESTACADES  
AU 30 JUIN

	2022		2021	
<b>ACTIF</b>				
Court terme	2 981 671	\$	2 482 344	\$
Long terme	394 626		493 611	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 376 297</b>	<b>\$</b>	<b>2 975 955</b>	<b>\$</b>
<b>PASSIF</b>				
Court terme	6 610 817	\$	6 311 764	\$
Long terme	-		13 396	
Passifs nets	(3 234 520)		(3 349 205)	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 376 297</b>	<b>\$</b>	<b>2 975 555</b>	<b>\$</b>

17. Entité non consolidée (suite)

Exercice terminé le 30 juin	2021-2022			2020-2021			
	CMDE	CSS	TOTAL	CMDE	CSS	TOTAL	
<i>TOTAL DES PRODUITS NETS DES ACTIVITÉS DES PAVILLONS</i>	(303 512)	1 064 151	760 639	(305 049)	562 643	257 594	\$
<i>AUTRES REVENUS</i>							
HONORAIRES DE GESTION - LIÉS AUX ACTIVITÉS	1 064 151	(1 064 151)	-	562 643	(562 643)	-	\$
HONORAIRES DE GESTION	684 174	(684 174)	-	1 292 450	(1 292 450)	-	
<i>TOTAL DES AUTRES REVENUS</i>	<i>1 748 325</i>	<i>(1 748 325)</i>	<i>-</i>	<i>1 855 093</i>	<i>(1 855 093)</i>	<i>-</i>	\$
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>							
DÉPENSES ADMINISTRATIVES	(1 207 329)	-	(1 207 329)	(1 081 780)	-	(1 081 780)	\$
<i>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</i>	<i>(1 207 329)</i>		<i>(1 207 329)</i>	<i>(1 081 780)</i>	<i>-</i>	<i>(1 081 780)</i>	\$
<i>AMORTISSEMENTS</i>							
IMMOBILISATIONS	(110 054)	-	(110 054)	(115 279)	-	(115 279)	\$
ACTIFS INCORPORELS	(12 744)	-	(12 744)	(4 329)	-	(4 329)	
<i>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</i>	<i>(122 798)</i>	<i>-</i>	<i>(122 798)</i>	<i>(119 608)</i>	<i>-</i>	<i>(119 608)</i>	\$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	114 686	(684 174)	(569 488)	348 656	(1 292 450)	(943 794)	\$

Les résultats de la colonne « CSS » (Centre de services scolaire) sont déjà inclus dans les présents états financiers du Centre de services scolaire.

17. Entité non consolidée (suite)

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir et à payer de cet organisme sont les suivants :

	2022	2021
Débiteurs	3 426 223 \$	3 786 152 \$
Créditeurs et frais courus à payer	1 693 909 \$	1 225 686 \$

Le tableau qui suit présente les opérations conclues par le Centre de services scolaire avec cet organisme au cours de l'exercice :

	2022	2021
<b>Revenus</b>		
Vente de biens et services	14 083 \$	13 923 \$
Revenus divers	438 074	433 125
<b>Total des revenus</b>	<b>452 157 \$</b>	<b>447 048 \$</b>
<b>Dépenses</b>		
Activités d'enseignement et de formation	74 543 \$	128 915 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	24 748	23 389
Services d'appoint	3 801	-
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	780	-
Activités connexes	1 748 325	1 855 091
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 852 197 \$</b>	<b>2 007 395 \$</b>

Les opérations présentées ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

Les dépenses n'incluent pas les taxes non récupérables pour fins de présentation.

## 18. Éventualités

---

Dans le cours normal de ses activités, le Centre de services scolaire est exposé à diverses réclamations, griefs et poursuites judiciaires en dommages et intérêts. Le Centre de services scolaire inscrit une provision à l'égard d'une réclamation seulement lorsqu'il est probable que celle-ci entraînera un débours et qu'une estimation raisonnable de la somme à verser peut en être faite. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée au surplus (ou déficit) de la période en cours.

## 19. Chiffres comparatifs

---

Certains chiffres de l'année financière 2021 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2022.